

# Relevé de délibérations et avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU)

Auteur :	Destinataires :	- Direction Générale des Services
- Stéphane Valat	Copies :	- Marie Mellac - Lionel Larré

<b>Nombre de membre présents</b>	<b>15</b>
<b>Nombre de membres représentés</b>	<b>11</b>

1. La CFVU a approuvé à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 16/06/2022 ;
2. La CFVU a approuvé à l'unanimité la désignation de Thimothé AUPY pour siéger en remplacement de Benjamin CHAMPION à la commission FSDIE-Projet ;
3. La CFVU a approuvé à l'unanimité le renouvellement pour la durée de l'accréditation 2022-2027, de la convention de partenariat entre l'UBM et l'ENSAPBx relative à la mention de master Urbanisme et Aménagement co-accréditée entre les 2 établissements ;
4. La CFVU a donné un avis favorable unanime à la lettre de mission de la direction des études ;
5. La CFVU a donné un avis favorable unanime au dépôt auprès du HECERES des dossiers d'auto-évaluation des 8 mentions de masters :
  - Archéologie, Sciences pour l'archéologie,
  - Arts de la scène et du spectacle vivant,
  - Cinéma et audiovisuel,
  - Histoire de l'art,
  - Langues étrangères appliquées,
  - Management et commerce international,
  - Musicologie,
  - Philosophie
6. La CFVU a été informée du bilan des journées de rentrée 2022.

Pessac, le 24/10/2022.

Le Président de l'université Bordeaux Montaigne,

*Signé*  
Lionel Larré